

## Le groupe CDC Habitat et Est Métropole Habitat s'associent à la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne pour le redressement de la copropriété Saint-André

Lyon, le 10 octobre 2022

**Le groupe CDC Habitat, Est métropole Habitat, la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne ont signé une convention de portage en vue de redresser la copropriété Saint-André à Villeurbanne. L'ensemble des partenaires collaboreront étroitement pour améliorer la gestion de cette copropriété, y rénover les bâtiments et apporter des solutions de relogements et d'accompagnement social à leurs habitants.**

Située dans le périmètre quartier politique de la ville (QPV) des Brosses, Saint-André est l'une des copropriétés les plus importantes de l'agglomération lyonnaise, avec 2 200 habitants. La taille de la copropriété induit une gestion complexe de son fonctionnement quotidien et une part des habitants peine à faire face aux charges de copropriété (entretien, travaux, etc.). La copropriété bénéficie de série d'interventions dans le cadre du Plan Initiatives Copropriétés et du Plan de Sauvegarde, initiés en 2019 par la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne.

Dans la continuité de ces dispositifs, cette convention de portage a pour objectif de renforcer le redressement de la copropriété, appuyée par ses partenaires le groupe CDC Habitat et Est Métropole Habitat.

Concrètement, le groupe CDC Habitat rachètera jusqu'à 50 logements, logements dont les propriétaires occupants ou bailleurs ne peuvent plus subvenir aux charges de copropriété. Le Groupe améliorera l'état de ces logements avec le concours des financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et participera à la rénovation de l'ensemble des bâtiments. En parallèle, le Groupe s'impliquera dans la gestion de la copropriété pour en améliorer son fonctionnement.

*« En tant qu'opérateur global de l'habitat d'intérêt public, il est de notre mission d'être présent et actif auprès des collectivités locales pour lutter contre l'habitat indigne dans les copropriétés dégradées, y prévenir la dégradation des immeubles et y accompagner locataires et propriétaires vers de meilleures conditions de vie »* souligne Anne Canova, directrice régionale de CDC Habitat Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, Est Métropole Habitat, aux côtés des collectivités locales et du groupe CDC Habitat, contribuera à l'accompagnement au relogement des ménages occupants les lots acquis.

*« Au regard de la complémentarité de nos compétences, savoir-faire et approches, nous avons souhaité monter un partenariat avec la CDC Habitat Social pour développer une offre de services à destination de la Métropole de Lyon et des communes de l'Est Lyonnais. C'est ainsi que nous signons cette convention de partenariat définissant les grands principes de cette offre commune au service des politiques locales de l'habitat »* explique Céline Reynaud, directrice générale d'Est Métropole Habitat.

*« Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires avec lesquels nous travaillons pour l'opération exemplaire que nous allons mener sur la copropriété Saint-André. Il s'agira d'une intervention particulièrement ambitieuse sur la rénovation énergétique de 640 logements et l'amélioration des espaces extérieurs. Nous intervenons sur une copropriété dégradée, pour remettre les finances sur le bon chemin et venir en appui à la gouvernance actuelle, grâce à l'appui de CDC Habitat et EMH avec la signature de cette convention. L'objectif est de réduire les situations indignes et de donner une nouvelle perspective aux usagers et habitants »* ajoute Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.

Une fois le redressement de la copropriété opéré, les logements concernés seront revendus, et ce prioritairement aux occupants.

### **CDC Habitat**

Opérateur global de l'habitat d'intérêt public, filiale de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est l'un des acteurs majeurs de l'habitat en France avec près de 532 000 logements gérés. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'État, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

En tant qu'entreprise d'intérêt public, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

[www.groupe-cdc-habitat.com](http://www.groupe-cdc-habitat.com)

[@CDC\\_Habitat](https://twitter.com/CDC_Habitat)

### **Est Métropole Habitat**

Est Métropole Habitat est un office public de l'habitat (OPH) rattaché à Grand Lyon la Métropole. Organisme au service des territoires de l'Est de la Métropole Lyonnaise, il est propriétaire de plus de 17 000 logements et compte 350 collaborateurs, dont 130 personnels de proximité. Est Métropole Habitat gère et construit des logements sociaux, familiaux et étudiants. Facilitateur au service des territoires, il agit en confiance avec ses locataires et partenaires ; pour démultiplier son impact positif face à la crise climatique et environnementale, pour prendre soin de la ville et de ses habitants, pour faire société.

Ses engagements fondamentaux : être un acteur social efficace, responsable et exemplaire, et engagé des politiques publiques.

En 2021, Est Métropole Habitat s'est doté d'un nouveau projet stratégique : Permis d'agir ! Composé de 3 grandes ambitions - accompagner pour donner une place à chacun - éco-construire pour participer au big bang écologique et Oser pour concrétiser son envie d'aller plus loin, l'intention de ce projet stratégique est de faire de l'habitat social une opportunité !

<https://www.est-metropole-habitat.fr/>

### **La Métropole de Lyon**

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, par la loi MAPTAM, la Métropole de Lyon englobe 59 communes, réparties en 10 conférences territoriales des maires.

Les champs de compétence de la Métropole de Lyon sont nombreux :

- urbanisme ;
- déplacements et mobilités actives, intermodalités, voirie ;
- habitat et logement ;
- environnement, énergie, agriculture, eau et déchets ;
- développement économique, emploi, insertion, enseignement supérieur et recherche,
- tourisme, systèmes d'information ;
- santé, social, éducation et cadre de vie.

**CONTACTS  
PRESSE**

**CDC Habitat**  
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes  
Annie Métral  
06 66 26 80 12  
[annie.metral@cdc-habitat.fr](mailto:annie.metral@cdc-habitat.fr)

**Est Métropole Habitat**  
Françoise Lagarde  
06 74 83 23 45  
[f.lagarde@est-metropole-habitat.fr](mailto:f.lagarde@est-metropole-habitat.fr)

**Métropole de Lyon**  
Amandine Mollier  
06 67 95 13 59  
[amollier@grandlyon.com](mailto:amollier@grandlyon.com)